**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****N°2011/04****Objet : Vote du Budget primitif 2011**

L'an deux mille dix, le sept février, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'Aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines le Lac, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 7 février 2011

Date de convocation :
Le 24 janvier 2011

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Suffrages exprimés :11
11 voix pour

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL (Président), **Mme Catherine SAUMONT** (Vice Présidente), **M. Marc ZANETTO** (Rapporteur du budget), **M. Marc AUDIER** (Conseiller syndical suppléant Mme Chantal EYMEOD), **M. Michel BAUDRY** (conseiller syndical suppléant M. Jean Pierre GANDOIS), **M. Jean BERNARD** (Conseiller syndical), **M. Frédéric ARNOUX** (Conseiller syndical suppléant Mme Valérie ROSSI), **Mme Valérie GRECARD** (Conseiller syndical), **M. Jean Claude FERMIER** (Conseiller syndical), **M. Claude VINCENT** (Conseiller Syndical), **M. Richard SIRI** (Conseiller syndical)

Etaient représentés :

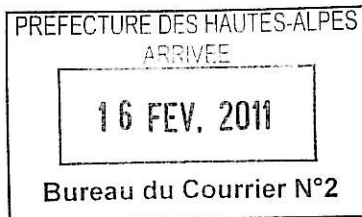
Mme EYMEOD par M. Marc AUDIER, M. Jean Pierre GANDOIS par M. Michel BAUDRY, Mme Valérie ROSSI par M. Frédéric ARNOUX

Etaient invités :

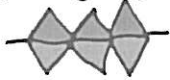
M. Emmanuel BRIANT (CDT 05), M Jean Louis MICHEL (Président de la CCUSP), M. Philippe WEYNACHTER (Receveur Principal d'Embrun Savines-le-Lac), M. TAVAN (Président de la fédération départementale des Syndicats d'Irrigant 05), M. Patrice CEA (CG 05), M. BONARDI (Adjoint au Maire de Crots), M. LELONG (Président du Comité de Promotion de Serre-Ponçon)

Etaient excusés :

Mme Carole COUDERC, Mme Christine MAXIMIN, M. ALLARD LATOUR, M. DIDIER, M. Jean Michel ARNAUD, M. Jean Claude CATALA, Mme ESTACHY, M. Joël BONNAFOUX, M. Marcel CANNAT, M. Gérard FROMM, M. Christian GRAGLIA, M. Raymond MARIGNE, Mme Henriette MARTINEZ, M. Joël GIRAUD, Mme Stéphanie LAMOUREUX

**VU :**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 à L. 2343-2 ;
- Vu la Loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;
- Vu l'article L2311-5 du Code général des collectivités territoriales
- L'article 23 « ressources financières » de l'arrêté préfectoral du 3 octobre 2003 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- Le règlement intérieur voté par délibération 2007/05 du 29 mars 2007 ;



CONSIDERANT :

- Le Débat d'Orientation Budgétaire conduit lors du comité syndical du 17 décembre 2010 ;
- Le résultat d'exécution du budget principal et des budgets des services de l'exercice 2010 certifiés par Monsieur le Chef de poste de la Trésorerie d'Embrun Savines le lac, le 7/02/2011
- L'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 7 février 2011 :

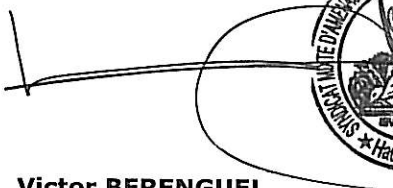

- **VOTE** le Budget Primitif 2011 au niveau du chapitre pour la section d'investissement et la section de fonctionnement ;
- **ADOpte** le Budget Primitif de l'exercice 2011.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Pour extrait conforme

Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P.,

Victor BERENGUEL